

à conserver, à afficher

# RISQUES MAJEURS

## Que faire ?

Échirolles Edition 2005

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

**INFORMATIONS  
SUR LES RISQUES MAJEURS**



## En cas d'accident majeur

quel que soit le risque, quelle que soit l'alarme,  
**4 consignes sont à respecter**



→ Mettez-vous à l'abri.



→ N'encombrez pas les lignes téléphoniques.



→ Ecoutez la radio (France Bleu Isère 98,2 FM ou 102,8 FM) et suivez les consignes de sécurité.



→ N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

### L'alerte

Le signal national d'alerte est déclenché en cas d'accident majeur (\*). Ce signal indique qu'il faut agir vite en respectant les consignes de sécurité.

(\* en dehors du 1<sup>er</sup> mercredi du mois à midi.

L'alerte est donnée par une sirène émettant un son de trois fois une minute, espacée de 5 secondes de silence.



La fin de l'alerte est annoncée par un son continu de 30 secondes.

Vous pouvez écouter le signal national d'alerte au numéro vert suivant : 0800 50 73 05



## Pour donner l'alerte

- Pompiers : 18 d'un fixe ou d'un mobile, ou 112 d'un mobile.
- Samu : 15 d'un fixe ou d'un mobile ou 112 d'un mobile.
- Police : 17 d'un fixe ou d'un mobile.